

LES ANCIENS COMBATTANTS

LA SUPPRESSION DE LA DISPOSITION RELATIVE AUX 365 JOURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Monsieur l'Orateur, il y a plusieurs jours, j'ai posé au ministre des Affaires des anciens combattants une question qui a été tenue pour préavis par le ministre suppléant. Je me demande si le ministre suppléant a maintenant une réponse à donner sur la clause des 365 jours dont je parlais.

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre, je tiendrai cette autre question pour préavis.

LES POSTES

LES INSCRIPTIONS SUR LES SACS DE COURRIER

A l'appel du l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Est-il vrai que son ministère, en collaboration avec le Service pénitentiaire canadien, a pris des dispositions pour la fabrication de sacs de courrier, sur lesquels l'inscription «Poste royale» serait remplacée par les sigles C.P. ou P.C.?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de la chose. Je tiendrai la question pour préavis, mais je dois dire que les sacs n'ont jamais porté l'inscription «Poste royale».

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh oui. Vous feriez mieux de les regarder.

LES TRANSPORTS

PORT-HOPE (ONTARIO)—LA SIGNALISATION AUX PASSAGES À NIVEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Eu égard à l'accident tragique qui s'est produit la fin de semaine dernière à un passage à niveau à Port-Hope, et comme c'est la deuxième fois qu'un accident de ce genre se produit à cet endroit depuis quelques mois, le ministre ferait-il enquête et nous dirait-il, notamment, pourquoi on n'a pas répondu à la demande qui avait été faite par la population de Port-Hope?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'avais prévu
[M. MacInnis.]

que l'on poserait cette question, mais naturellement je ne savais pas qui la poserait, et j'ai déjà demandé à la Commission des transports d'avoir l'obligeance de me fournir un rapport le plus tôt possible.

LE BUDGET

LA DATE DE PRÉSENTATION DU PETIT BUDGET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. M. Brand (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances peut-il dire aujourd'hui à la Chambre quand il présentera son budget miniature? Étant donné que la Noël approche rapidement et vu les conséquences financières qui s'ensuivent, il conviendrait, je pense, que nous soyons renseignés maintenant à ce sujet.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je pourrais un peu mieux le faire si j'avais quelque idée du moment où la Chambre mettra en délibération le projet de loi sur les pensions, car le présent budget, comme je l'ai déjà dit, portera en partie sur le coût des pensions elles-mêmes.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce ne sera pas le budget du père Noël.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ADOUCCISSEMENT DES MESURES ANTI-INFLATIONNISTES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Colin Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que d'après le troisième exposé annuel du Conseil économique du Canada, sur lequel j'ai pu jeter un coup d'œil, nous sommes maintenant sortis d'une période d'inflation et il est temps de faire d'autres progrès, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement est du même avis et s'il se prépare à atténuer ses mesures anti-inflationnistes?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que ce soit une bonne interprétation du rapport du Conseil économique du Canada, mais je puis assurer à l'honorable représentant et aux députés qu'on tiendra compte de toutes les considérations pertinentes.

M. l'Orateur: La parole est au député de Vancouver-Est.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, on a posé ma question.